



# Guerlesquin

## Bulletin municipal

### Invitation

*Le Maire Gildas Juiſt et le Conseil Municipal*

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

qui se déroulera sous les Halles

**le vendredi 10 Janvier à 18h30**

## Compte-rendu du conseil municipal du 19 Décembre

Le Maire donne lecture du compte rendu du dernier conseil municipal du 26 Septembre avant de passer à l'ordre du jour.

### **Clôture du budget annexe « Zone du Roudour » et reprise des résultats sur le budget principal de la commune**

Suite au transfert de compétences des zones d'activités économiques à Morlaix Communauté, le conseil municipal clôt le budget annexe « Zone du Roudour » et accepte à l'unanimité la reprise de l'excédent de 62 824,30 € dans le budget principal de la commune.

### **Décisions modificatives**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder sur le budget de la commune à des opérations modificatives qui permettent d'augmenter en recettes comme en dépenses le budget de fonctionnement de 62 824,30 €. Il s'agit de compléments de recettes redistribués sur les dépenses. Les décisions modificatives sur le budget groupe scolaire permettent d'équilibrer le budget dans le cadre d'une admission en non-valeur. 1 abstention.

### **Admissions en non-valeur**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les admissions en non-valeur de titres émis sur le budget groupe scolaire pour 116,20 €.

### **Contrat d'acquisition de logiciels et prestations de services**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le renouvellement

avec la société SÉGILOG d'un contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services pour 3 ans.

### **Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29 - Actualisation de la « convention cadre »**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les termes de la « convention cadre » dans le cadre des nouvelles missions du Centre de Gestion du Finistère (informatique, assistance juridique, santé...).

### **Attribution du marché pour la réalisation de la liaison centre-ville / centre commercial**

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve la proposition tranche ferme (city park et mise en accessibilité des abords de la Poste pour 383 313,20 € HT) et tranche optionnelle 2 (remise en état de Hent ar Merc'hetearien et Hent ar Marc'had pour 38 258,20 € HT) du marché et attribue à l'entreprise « Jardin Service », la mieux disante, le marché de travaux tranche ferme et tranche optionnelle 2 relatif à la réalisation de la liaison centre-ville / centre commercial à Guerlesquin pour un montant de 421 571,40 € HT. La rue Morice du Parc reste en l'état avec le double sens.

### **FNADT : Circuit d'interprétation du patrimoine**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions adopte le projet et son plan de financement en vue de

solliciter une subvention de l'État au titre du FNADT à hauteur de 60 %, soit 10 842,60 € HT.

### **Dossier de subvention Petites Cités de Caractère : Circuit d'interprétation du patrimoine**

Le conseil municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention de solliciter une subvention de la Région Bretagne au titre des Petites Cités de Caractère à hauteur de 20 %, soit 3 614,20 € HT.

### **Petites Cités de Caractère France : Désignation de représentants**

Suite à l'homologation de Guerlesquin de 2018 à 2023, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, désigne pour le représenter au sein de l'association des Petites Cités de Caractère de France : André LE DOEUFF, représentant titulaire et Valérie FONTENELLE, représentant suppléant.

### **Conseil Départemental du Finistère : Convention de partenariat**

Dans le cadre de la construction de la salle de sports de Cleuaës et de la participation du Département à son financement, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

### **Participations financières à l'école du Roudour**

L'école du Roudour accueille non seulement les enfants de Guerlesquin mais aussi les enfants des communes avoisinantes dépourvues d'écoles, notamment ceux de Bolazec et Lannéanou, la Commune de Guerlesquin supportant les dépenses. Chaque

année, il est demandé aux communes pour lesquelles il n'y a plus d'école de participer aux dépenses pour les élèves résidant sur leur territoire inscrits à l'école du Roudour, en fonction du coût par élève. Monsieur le Maire propose de s'interroger sur la poursuite ou non d'une demande de participation aux communes extérieures, et ce, pour favoriser la tenue du nombre d'élèves à l'école du Roudour. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 abstention, se prononce contre la poursuite d'une demande de participation aux communes extérieures.

### **Maison COLLOBER : Délibération**

Ce bien est en cours d'acquisition par l'EPF de Bretagne. Finistère Habitat engage d'ores et déjà sa programmation pour la réalisation de trois logements locatifs sociaux et d'un local commercial de 95 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal adopte par 11 voix pour et 3 abstentions le principe de prise en charge du déficit de l'opération auprès de Finistère Habitat évalué à 80 000 €, déficit duquel il y aura lieu de soustraire la participation de Morlaix Communauté, et d'acter également le principe d'acquisition en fin de travaux, toujours auprès de Finistère Habitat, de la cellule commerciale dont le prix est estimé à 93 748 € TTC.

### **Mise en location de la cellule KERNEC**

Par délibération du 20 Décembre 2018, la commune et l'EPFB ont réalisé l'acquisition de la maison KERNEC sise place du Martray. La Commune va maintenant réhabiliter ce bâtiment. Un collectif, composé d'un couple de céramistes et d'une maroquinière professionnels, s'est rapproché de la commune avec un projet de boutique, d'espace de convivialité destiné à la petite restauration et d'organisation d'événements culturels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 2 abstentions, décide d'associer le collectif à

l'aménagement de la structure et propose de lui accorder un bail commercial de 300 € par mois à dater de la mise à disposition des locaux.

### **Location terrains plan d'eau**

La commune loue à titre précaire des terrains bordant le plan d'eau à Plougras. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des votants d'appliquer une hausse de 1,66 % au loyer 2018, conformément à l'arrêté ministériel du 12 Juillet 2019 ; ce qui représente un loyer de 286,92 € pour l'une des locations et de 196,23 € pour l'autre location.

### **Allocation de vétérançe sapeurs-pompiers.**

Allocation de 357,78 € aux anciens sapeurs-pompiers domiciliés dans la commune. Remboursement par Morlaix Communauté. Unanimité.

### **Entretien du centre commercial**

Le Syndic de la Copropriété du Centre Commercial reverse à la commune une participation annuelle révisable pour l'entretien des abords et parties communes du centre commercial. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des votants d'une augmentation de 2 % sur le tarif 2018 qui porte le montant de la participation 2019 à 4 524,34 €.

### **Entretien des espaces verts de Toul Mouded**

La société Aiguillon Construction verse une participation annuelle pour l'entretien des espaces verts de Toul Mouded. Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des votants de porter la participation 2019 à 4 824,61 €, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2018.

### **Attribution des subventions 2019**

Guerlesquaine Football : 1 600 €, Comité des Fêtes - maintien des marchés animés : 1,50 € pour 1 € perçu des commerçants et artisans par le comité, soit 8 397 €, Comité des Fêtes - organisation de l'Estivale Bretonne : 4 129,84 €, FNACA : 80 €, Tennis de Table Guerlesquainais : 560 €, Associa-

tion sportive du collège : 450 €, ACPG-CATM : 80 €, Guerlesquaine Handball : 1 100 €, Judo Club : 450 €, École Saint Joseph - sorties pédagogiques : 30 € par élève de Guerlesquin, Collège Roz Avel - sorties pédagogiques : 30 € par élève de Guerlesquin, APE Collège Roz Avel : 400 €, École du Roudour - sorties pédagogiques : 30 € par élève de Guerlesquin, Syndicat d'élevage : 100 €, Addeski : 80 €, APE École du Roudour : 310 €, Société des courses : 3 612,25 €, Indépen'dance : 1 500 €, ADMR Région de Morlaix : 500 €, ULCA : 500 €, ULAMIR - sorties des jeunes du CMJ : 30 € par enfant de Guerlesquin, ULAMIR - CMJ (balade contée Charrette aux Merveilles) : 200 €, Team Gwerliskin : 500 €, Guic'Anim : 1 000 €. Unanimité.

### **Parc éolien : prise de participation au rachat d'une partie des parts de la société IEL**

Les communes et leurs groupements peuvent participer au capital d'une société par actions simplifiées dont l'objet social est la production d'énergies renouvelables par des installations situées sur leur territoire. La société Initiatives et Énergies Locales (IEL), installateur et producteur d'énergies renouvelables a déposé deux permis de construire pour deux éoliennes sur le territoire de Guerlesquin. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention approuve le principe du rachat des titres auprès de la société IEL, pour un montant maximal de 10 000 €.

### **Régularisation foncière**

À Poufanc Bras, un chemin d'accès au village est resté propriété de l'indivision JAOUEN tandis que le chemin initial d'accès (et non utilisé à ces fins depuis d'innombrables années) est resté propriété de la commune.

Martine JAOUEN, intéressée au dossier étant sortie de la salle, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, accepte la régularisation foncière.

## Vie communale

### **Information : Fermeture exceptionnelle de la Mairie**

Nous vous informons que la Mairie sera fermée le mardi 31 Décembre après-midi à l'occasion des fêtes de fin d'année.

### MOL : Le « Festival de la viande », un rassemblement d'animaux haut de gamme

Le marché aux enchères électroniques de Guerlesquin servait, comme c'est maintenant la tradition, de théâtre à la 16<sup>ème</sup> édition du « Festival de la viande ». Organisée par le MOL (Marchés Organisés de Lamballe), cette manifestation a vu 139 bêtes présentées à la vente. L'ensemble du personnel, responsables, secrétaires, transporteurs, bouviers a tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite. Le Président, Pierrick CORLAY, a remercié le travail des éleveurs pour cette belle présentation ainsi que les membres du jury : Clément LE BONNIEC, boucher chez Minec au Ponthou, Martial TARDIVON et Jérôme CHARTRON, respectivement chef de vente des marchés au cadran de Moulins-Engilbert dans la Nièvre et de Chateaumeillant dans le Cher. Ce marché exceptionnel est organisé pour promouvoir et valoriser la production bovine auprès des abatteurs et des circuits de distribution.

Le chef des ventes, Désiré GAPILLARD, installé dans son espace vitré, bénéficie d'une vue imprenable sur les animaux présents dans le ring, les acheteurs et le public de l'amphithéâtre. La vente se déroule rapidement, sur place, et en toute transparence. Chaque bête est présentée en



fonction des données inscrites sur l'écran géant : poids de l'animal, montant de l'enchère, prix au kg... ainsi que des principales informations notées sur la carte sanitaire, véritable carte d'identité qui permet de suivre le bovin depuis sa naissance dans la ferme jusqu'à l'abattage : numéro de boucle, race, sexe, date de naissance...

Cette vente exceptionnelle permet de faire le plein de bonne viande une dizaine de jours avant les fêtes de fin d'année. C'est un rassemblement d'animaux haut de gamme destinés à la boucherie et véritable vitrine de la production bovine. Sur les 139 animaux présentés, 132 ont trouvé preneurs. La vente s'est déroulée dans une bonne ambiance commerciale à la grande satisfaction des agriculteurs vendeurs mais aussi des consommateurs.

En vif, le prix record de la journée est obtenu par une génisse limousine de 812 kg, vendue 3 410 €. Parmi les bêtes vendues au kilo de carcasse, le prix le plus élevé de 8,63 €, revient à la championne du jour, une vache Blonde d'Aquitaine, achetée par SOCOPA Viandes de Guingamp.

Les éleveurs du secteur de Guerlesquin ont été récompensés pour leurs efforts et professionnalisme puisque deux bêtes sont primées ; il s'agit du **1<sup>er</sup> prix en génisse limousine pour Hervé CILLARD de Botsorhel ; vous trouverez les meilleurs morceaux au rayon boucherie d'U Express – Jean Louis TILLY à Guerlesquin.** Le 2<sup>ème</sup> prix en génisse charolaise revient à l'EARL TRENOUEL - LE GALL Roger de Plougras.

Didier L'HERROU, responsable du MOL s'est entretenu avec Annick LE GALL, adjointe au Maire de Guerlesquin sur **les atouts du marché au cadran qui contribue au soutien économique agricole breton mais aussi sur le travail de qualité et de sélection**

**opéré chez les éleveurs qui porte ses fruits.**



### Roc Drill Europe : Offre d'emploi

La société Roc Drill Europe sise Rue Charles Rolland à Guerlesquin recherche **un homme d'entretien** pour :

- L'entretien des bureaux (ménage),
- L'entretien des espaces verts, de l'extérieur des bureaux et de l'atelier,

- Diverses tâches de bricolage,
- L'entretien des véhicules de la société (petite mécanique),
- L'emballage de marchandises et manutention de marchandises avec chariot élévateur.

Poste sédentaire, la personne sera amenée à effectuer une ou deux livrai-

sons clientèle par mois hors du département. Type de poste : CDI à temps plein à pourvoir au plus tôt, aucune qualification demandée. Permis B obligatoire.

**Contact : Pierre-Tristan DUHAMEL**

**Tél : 06.58.73.57.45**

**Courriel : pierre-tristan@rocdrill.fr**

## Vie scolaire

### Collège Roz Avel : Pour un usage responsable d'internet et des réseaux sociaux

Mardi 10 et Jeudi 12 Décembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> du collège Roz Avel ont participé à une intervention de sensibilisation à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux :

publication, cyber-harcèlement, identité numérique.

Monsieur OLLIVIER, animateur socio-culturel de la Ligue de l'Enseignement, a échangé avec les élèves sur leurs

pratiques et a notamment insisté sur le caractère public des réseaux sociaux.

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Gildas JUIFF, du vendredi 27 au lundi 30 et mercredi 1<sup>er</sup> Janvier
- Annick LE GALL, du vendredi 3 au lundi 6 Janvier
- Gildas JUIFF, du vendredi 10 au lundi 13 Janvier

## État civil

### Mariage

**21 Décembre** : Simone JONVAL et Yves COCHARD - 27 Rue Ver

### Décès

**17 Décembre** : Marie LHERRON veuve LE CORVEZ - Résidence du Guic

**19 Décembre** : François LE GAC - Rue Even Gwen

**23 Décembre** : Annyvonne GESTIN épouse LOZAC'H - Pen ar C'hoat

## Parent'âge

« Parent'âge », service de l'association Parentel, propose aux familles du Finistère qui font face au vieillissement et au handicap une aide psychologique. « Parent'âge » s'adresse aux personnes âgées, à leur entourage et aux aidants. Ce dispositif propose des entretiens individuels et familiaux notamment à Morlaix sur rendez-vous et de prendre part aux groupes de parole, conférences débats organisés par Parentel... ainsi qu'un accompagnement des professionnels et bénévoles en tout point du département et au-delà.

Une permanence téléphonique vous permet d'entrer directement en contact avec un psychologue le jeudi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 et de joindre l'accueil du lundi au vendredi pour vos prises de rendez-vous.

Site : [www.parentel.org](http://www.parentel.org)

## Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY : 02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL :

06.50.20.56.15

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophoniste Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

Cabinet vétérinaire CHAMBON :

02.98.72.87.33

La Poste : 36 31

Suez urgences (7j/7) : 0 977 401 116

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

## L'agenda

**Lundi 30 Décembre, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mardi 31 Décembre**

en soirée

Réveillon de la Saint Sylvestre

Par le restaurant « Les Monts d'Arrée »

Halles

**Mercredi 1<sup>er</sup> Janvier**

Bonne année !

**Samedi 4 Janvier, matin**

Stage de yoga

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

Inscriptions au 06.86.96.04.35

**Lundi 6 Janvier, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mardi 7 Janvier, de 9h à 12h**

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90 - Mairie

**Jeudi 9 Janvier, après-midi**

Galette des rois du Club des Aînés

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

**Vendredi 10 Janvier, à 18h30**

Vœux du Maire et de la municipalité

Halles

**Samedi 11 Janvier, à 18h**

Messe à la Chapelle Saint Jean

**Lundi 13 Janvier**

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

à 18h30

Réunion du Conseil Municipal Jeunes

Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

**Mardi 14 Janvier, à 14h**

Galette des rois des ACPG-CATM

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 18 Janvier, à 14h**

Assemblée Générale, galette des rois

de la FNACA

Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

**Lundi 20 Janvier, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mercredi 22 Janvier, à 11h**

Assemblée Générale

et remise des cartes

du Club des Aînés

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

**Vendredi 24 Janvier, à 18h30**

Pot de remerciements

aux bénévoles du Salon de sculpture

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 25 Janvier**

Sainte Barbe des pompiers

Salle Plijadur

**Lundi 27 Janvier**

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

**MAIRIE DE GUERLESQUIN**

**27 Décembre 2019 - N° 147**

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN  
Tél : 02.98.72.81.79 - Fax : 02.98.72.90.64  
Courriel : [guerlesquin@wanadoo.fr](mailto:guerlesquin@wanadoo.fr)  
Sites : [www.guerlesquin.fr/](http://www.guerlesquin.fr/) / bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin  
Directeur de la publication :  
Gildas JUIFF, Maire  
Dépôt légal : 16 Mai 2014